

EnRciT : un dispositif pour l'implication citoyenne dans le financement des énergies renouvelables

Mis à jour le 16 février 2018

Fin janvier, l'ADEME et le ministère de la Transition écologique ont lancé le dispositif national ENRCIT. Ce fonds sera géré par [Energie partagée Coopérative](#) et doté de 10 millions d'euros pour favoriser l'émergence et le développement de projets citoyens d'énergies renouvelables (EnR).

EnRciT, un outil pour favoriser le développement de nouveaux projets

Malgré la dynamique en cours sur les territoires, les projets d'énergies renouvelables citoyens sont souvent confrontés à des difficultés pour lever les fonds nécessaires à leur phase de développement. L'absence d'un outil de financement et de mutualisation des risques est ainsi l'un des principaux obstacles à leur déploiement. Le dispositif développé autour d'EnRciT apportera des solutions concrètes pour favoriser le développement de ces projets.

Opéré par Energie Partagée Coopérative et doté de 10 millions d'euros par la Caisse des Dépôts (5 M€), le Crédit Coopératif (2,5 M€) et l'Ircantec (2,5 M€), EnRciT co-investira dans les projets aux côtés des citoyens et des collectivités. Ainsi, le dispositif apportera les moyens financiers essentiels à la sécurisation de la phase de développement et permettra de façonner les projets locaux en mobilisant toutes les compétences nécessaires à leur concrétisation (notamment sécurisation du foncier, réalisation des études, obtention des autorisations de construire et d'exploiter). EnRciT accompagnera le projet jusqu'à la phase de construction, puis cèdera sa participation, en priorité, au profit des acteurs du territoire.

Les technologies éligibles à ce dispositif seront, en priorité, le photovoltaïque (sols et toitures) et l'éolien.

En complément, l'ADEME contribuera au financement de la mise en place d'un centre de ressources par Energie Partagée Association au niveau national ainsi que des structures d'animation régionales, avec les régions partenaires. L'ADEME apportera également un soutien technique et financier dans la phase d'amorçage des projets.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site dédié à ce dispositif : <http://enrcit.fr/>

Découvrez d'autres contenus similaires

- [EnergETHIC, l'énergie renouvelable par et...](#)
- [Référentiel « L'implication citoyenne...](#)

[Enregistrer](#)

- **Retours d'expériences "Projets d'éner...**

[Enregistrer](#)

- Le 25.06.2020

Webinaire "Biodiversité, gouvernance locale et implication citoyenne"

- **Rapport "Financer le développement de...**

[Enregistrer](#)

- **Le financement participatif : levier...**

[Enregistrer](#)

- **Guide "Les collectivités territoriale...**

[Enregistrer](#)

- **Énergies renouvelables**

- **Un réseau de l'énergie citoyenne en HDF**

- **Infographie Production d'énergie reno...**

[Enregistrer](#)

- **Livre blanc pour le développement des...**

[Enregistrer](#)

- **Revivez les Rencontres régionales de l'éne...**

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)